

Année 2023 - 2024  
Jeudi 7 septembre 2023

**iD-Flash**  
**n°03**

Syndicat Indépendant des Personnels  
de Direction de l'Éducation Nationale

## Évaluations nationales au collège : Indépendance et Direction demande des délais supplémentaires au Ministère

*Chère, cher collègue adhérent(e)*

Les évaluations nationales en mathématiques et français du niveau 6<sup>ème</sup> sont organisées chaque année dans tous les collèges avant la fin du mois de septembre non sans difficultés. Théoriquement c'est deux heures par élèves de passation sur un poste informatique et le tour est joué.

En réalité, nous sommes souvent confrontés à de nombreux soucis :

- Une ou deux salles informatiques avec des matériels souvent obsolètes et des connexions internet parfois erratiques.
- La capacité d'un élève de 6ème à appréhender un poste informatique et à saisir les identifiants et mots de passe de connexion dépassent largement les prévisions du ministère en termes de durée.

Par conséquent, on avoisine souvent les 4 heures de passation par classe de 6ème que nous réussissons tout juste à faire réaliser dans les délais impartis.

Cette année, le ministère a décidé d'ajouter les évaluations nationales du niveau 4ème pour les mêmes disciplines en superposant le calendrier.

Le constat s'est rapidement imposé pour de très nombreux collègues : c'est techniquement et matériellement impossible la plupart du temps !

Nous noterons que nous n'avons pas évoqué les tests de "fluence" obligatoires également pour ces deux niveaux.

Il est donc impératif que le Ministère allonge les délais de passation.

Le Secrétariat National 